



Une action du CTE
Pays de Grasse

LE PLAN D'ORIENTATION PASTORALE INTERCOMMUNAL

« POPI des Baous »

COPI 1

le 11 février 2020 à Vence

Marie Gontier, CERPAM



Centre d'Etudes
et de Réalisations
Pastorales
Alpes-Méditerranée

Contenu de la présentation

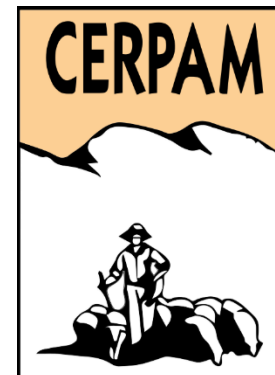
- Qu'est-ce que le CERPAM ?
- Contexte de la demande
- Objectifs d'un POPI
- Méthode de réalisation d'un POPI
- Calendrier prévisionnel
- C'est parti!



Qu'est-ce que le CERPAM ?

Association loi 1901

Depuis 1982 en PACA



Centre d'Etudes
et de Réalisations
Pastorales
Alpes-Méditerranée

CERPAM 05

Chambre d'Agriculture
8 ter rue du Capitaine de Bresson
05010 GAP CEDEX
04 92 52 53 13 – 06 11 65 27 27
svieux@cerpam.fr
04 92 52 53 12 – 06 11 65 27 19
asilhol@cerpam.fr

CERPAM 04

Chambre d'Agriculture
66 boulevard Gassendi
BP 117
04004 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
04 92 30 57 64
06 11 65 27 39 – obonnet@cerpam.fr
06 11 65 27 68 – sgole@cerpam.fr

CERPAM 84

Maison de l'Agriculture
26 chemin de la Machotte
84400 GARGAS
04 90 74 47 40
06 11 65 27 23
bbeylier@cerpam.fr

CERPAM 13

Maison des Agriculteurs
22 avenue Henri Pontier
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
04 42 23 86 14
06 11 65 12 87
sdebit@cerpam.fr

CERPAM 83

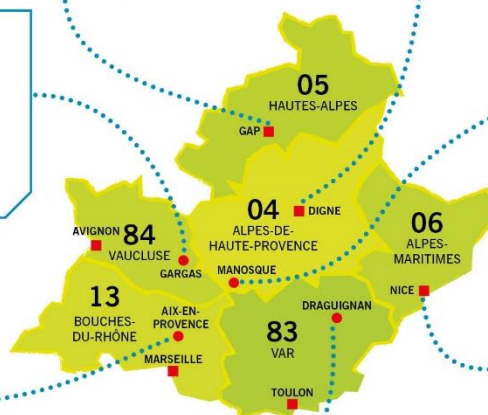
Chambre d'Agriculture
11 rue Pierre Clément
83300 DRAGUIGNAN
06 11 65 27 71
pthavaud@cerpam.fr

COORDINATION RÉGIONALE

CERPAM
570 avenue de la Libération
04100 MANOSQUE
04 92 87 47 54
secretariat@cerpam.fr

CERPAM 06

MIN Fleurs 17– Box 85
06296 NICE CEDEX 3
04 97 25 76 56
06 11 65 27 76
mgontier@cerpam.fr





Profession agricole élevage

- 6 Chambres d'agriculture départementales
- Chambre Régionale d'Agriculture
- FRSEA
- JA PACA

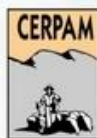
Groupements d'éleveurs pastoraux

- Groupements Pastoraux
- Associations Pastorales
- Fédérations des groupements pastoraux **Alpage & Estivalp**

Gestionnaires d'espaces naturels ou forestiers

- CRPF
- DT ONF Méditerranée
- Union régionale des communes forestières
- Parcs Naturels Régionaux

UN PARTENARIAT COLLÉGIAL



+ Association des
Communes Pastorales

Filières ovines et coopératives

- Ovins
- Caprins
- Bovins

Recherche

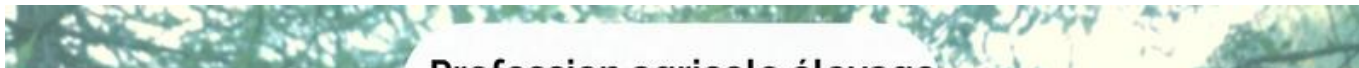
- INRA
- IRSTEA
- Institut de l'Élevage

Bergers salariés

CERPAM



Centre d'Etudes
et de Réalisations
Pastorales
Alpes-Méditerranée



Profession agricole d'avenir



AGROENVIRONNEMENT



ALPAGES SENTINELLES



EQUIPEMENTS PASTORAUX



FORMATIONS



EXPERTISES



GROUPEMENTS PASTORAUX



HÉLIPORTAGE



PRÉDATION



PRÉVENTION INCENDIE



RÉFÉRENCES MILIEUX



RÉFÉRENCES SYSTÈMES



SYLVOPASTORALISME



Un POPI sur les communes du Grand Parcours des Baous...

Site d'étude :

9 communes

19 140 ha

Des surfaces naturelles pâturées diversifiées : garrigue et parcours de basse altitude, prairies, bois, parcours d'altitude (Cheiron)...

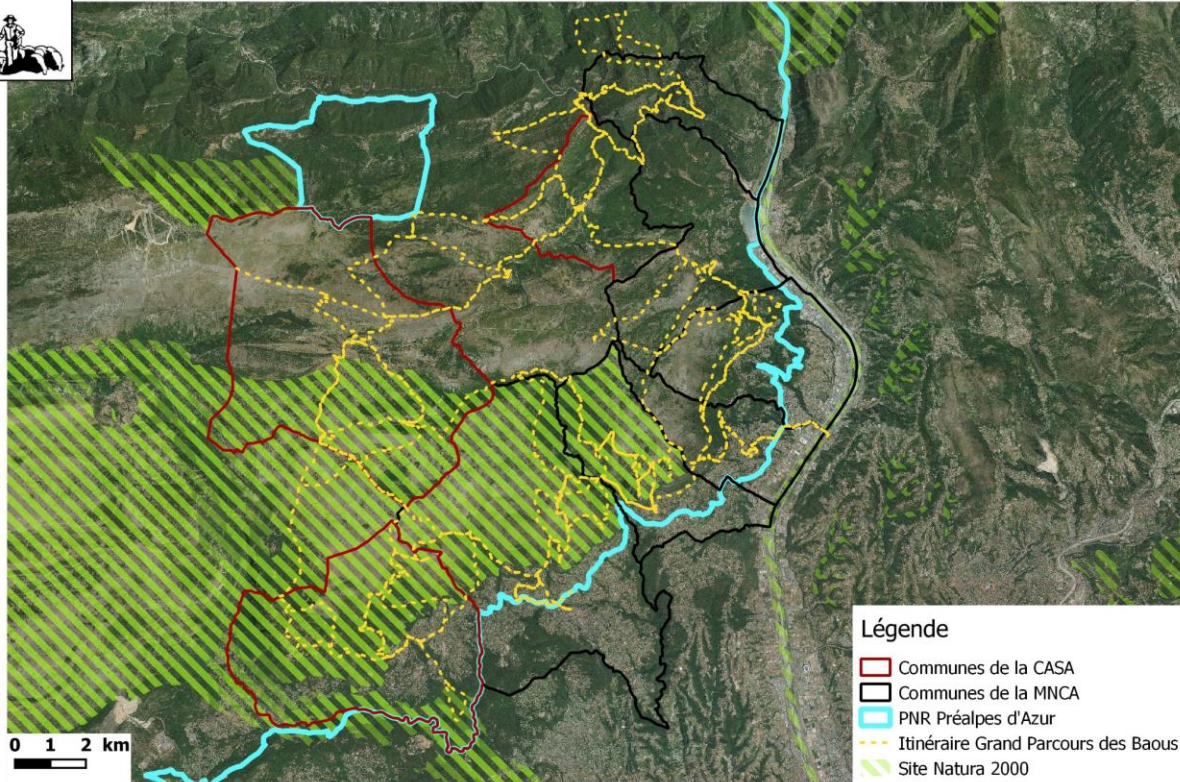
Le pastoralisme : un rôle **économique** mais aussi **socio-culturel traditionnel** et **environnemental**, créateur de **paysages emblématiques**.



Réalisation: CERPAM, 2020. Fonds Scan 25; © Licence_ign_parc3_paca_0000000419. Fonds orthophoto 2017 © IGN. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

0 1 2 km

Le territoire du POPI des Baous



Un enjeu majeur: le **multi-usage**, avec le développement du Grand Parcours des Baous

Pastoralisme, multi-usage et Baous

Des espaces très utilisés

Une vingtaine d'éleveurs pastoraux

Un « poumon vert » pour les villes côtières

Randonnées pédestres, VTT, quad, trail,
escalade, canyoning...

Un développement touristique fort

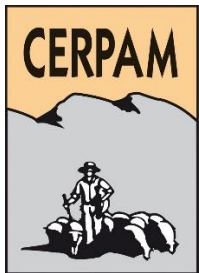
Chasse très présente

...

Des conflits qui existent déjà avec les troupeaux

Un besoin de dialogue pour une vraie co-adaptation pastoralisme / activités de loisirs





Objectifs d'un POPI

Une démarche de coopération entre élus et éleveurs pour valoriser et conforter le pastoralisme



Donner plus de visibilité au pastoralisme sur le territoire

- *Identifier les éleveurs (locaux et transhumants)*
- *Connaître les territoires pastoraux des éleveurs, leurs pratiques et leurs projets*
- *Étudier les possibilités de redéploiement et d'installations nouvelles*



Connaître l'impact de l'activité pastorale sur le territoire

- *Repérer les conflits d'usage*
- *Sécuriser et optimiser les pratiques pastorales engagées dans l'entretien et la protection des espaces naturels*
- *Mieux intégrer l'activité pastorale dans l'aménagement du territoire et ainsi contribuer à sa mise en valeur*



Initier une dynamique de coopération entre élus, éleveurs et partenaires afin de renforcer l'activité pastorale et de répondre aux attentes des élus et éleveurs du territoire

POPI : de quoi parle-t-on?

LES ETAPES

Un état des lieux détaillé et actualisé



Une cartographie des territoires
pastoraux des éleveurs



Une Charte Pastorale
Intercommunale :

contrat moral entre les
collectivités et les éleveurs

- **Les Territoires Pastoraux (TP)** : éleveur, type d'élevage, surfaces, effectifs, mode de gardiennage, lieu de transhumance, calendrier de pâturage, contraintes internes, projets

- **Les Territoires Pastoraux potentiels (TPP)**

- **Les ateliers coopératifs par enjeux**: multi-usage et sports-nature, DFCI, biodiversité, chasse, prédation, eau...

- Un plan d'actions pastorales

➔ **Signature des élus et des éleveurs...**

➔ **Création d'une cellule de concertation pour mettre à jour le POPI chaque année**

POPI : de quoi parle-t-on?

LES ETAPES

Un état des lieux détaillé et actualisé



Une cartographie des territoires
pastoraux des éleveurs



Une Charte Pastorale
Intercommunale :

contrat moral entre les
collectivités et les éleveurs

• **Les Territoires Pastoraux (TP)** : éleveur, type d'élevage, surfaces, effectifs, mode de gardiennage, lieu de transhumance, calendrier de

LE POPI, contraintes internes, projets

une réponse à l'attente des élus et des
éleveurs pastoraux

grâce à une démarche participative

qui engage élus et éleveurs dans la durée
jeux: multi-usage
et sports-nature, DFCI, biodiversité, chasse,
prédation, eau...

• Un plan d'actions pastorales

➔ Signature des élus et des éleveurs...

➔ Création d'une cellule de concertation
pour mettre à jour le POPI chaque année

**Maison pastorale d'hivernage-
POP Mazaugues**



Point d'eau avec impluvium POPI Pays de Fayence



LES REALISATIONS CONCRETES DES POPI

**Installation d'un éleveur sur un secteur
à enjeu DFCI (POP Ste Maxime)**



Information randonneurs POPI CAD



SIGNATURES DU POPI PAR LES ELUS ET LES ELEVEURS

Les élus espèrent stimuler l'activité économique en œuvre d'une gestion pastorale concertée.

éleveurs signent règlement pastoral

Les élus de la agglomération) étaient réunis nbre pour récep- at de l'étude du t de réalisations Méditerranée permis d'établir ion pastorale in- (PI) en Dracénie intement le ré- qui a été signé t approuvé tant ue les élus. t à évaluer l'im- ilisation pasto- ct sur les terri- ones du Nord de s le but d'adop- pour valoriser age et renforcer mique. L'étude et quantifier les les ainsi que les t repérer les dif- ière dans le but er l'activité pas- nagement du s les signataires,

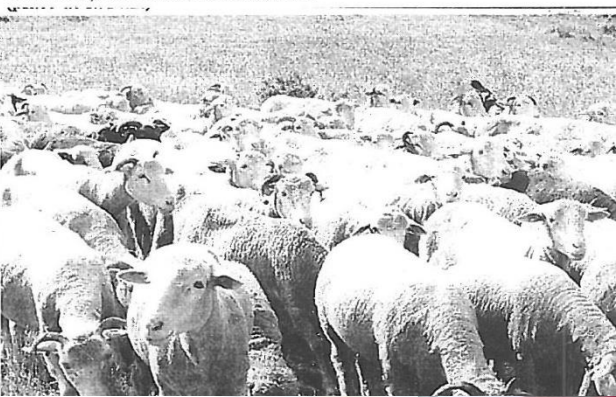
cette étude conclue débouche dès maintenant sur la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du pastoralisme local et de la valorisation des produits de l'élevage.

Abattage et prédation, enjeux. Olivier Audibert Troin, président de la CAD, analyse l'absence d'un abattoir dans le Var : « Il y a une raison réglementaire évoquée pour justifier l'absence d'abattoir mais je suis sûr que c'est la raison économique qui prime, et nous sommes victimes d'un lobbysme de protection de l'abattoir de Digne qui est en danger économiquement. Mais il est inconcevable que les éleveurs varois soient privés d'une manne économique offerte par le circuit court. Les allers-retours à l'abattoir de Digne engendrent un surcoût économique du coût de la viande. Nous travaillons donc à obtenir une structure viable dans le Var [ndlr : hypothèse pour l'instant sans projet ni calendrier] ». Les éleveurs espèrent un abattoir départemental depuis 25 ans, et

proposent d'autoriser des structures d'abattage temporaires selon les besoins ponctuels comme cela est permis pour la fête de l'Aid.

Au sujet de la prédation du loup, aucun men- la C con- « Ne veut Il fa lou- cie- sig- pas com- Ce l- tent com- le p- par- veu- mie- éco- ron- blèn-

La Marseillaise mardi 27 novembre 2012



SIGNATURE

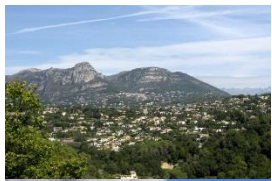
TP18 GUERERO

TP19 I.LAFOREST

TP20 J .MORIN

TP21 HARAS JALINAS





Pilotage et coordination du projet

Calendrier

Le POPI des Baous : pilotage du projet

COPIL

Encadrer la démarche POPI

1 représentant élu de chacune des 9 communes

COPIL élargi

COPIL +

- éleveurs concernés par le POPI
- le cas échéant, les services concernés de la CASA et MNCA
- institutions impliquées: Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental, ONF, PNR, Fédération des chasseurs ...

Présidente du COPIL , élue référente, coordinatrice du POPI : Valentine Guérin

Référents administratifs, coordinateurs techniques : Philippe Bodard et Karel Boulogne



Calendrier de réalisation

Etape	Délais
PHASE 1 : ETAT DES LIEUX	
COFIL de lancement	11 février 2020
Enquêtes éleveurs et cartographie territoires pastoraux	Mars – avril – mai
COFIL élargi : restitution de l'état des lieux	Mai ou juin
PHASE 2 : CHARTE PASTORALE INTERCOMMUNALE	
Recueil des données et mise en forme (cartographie /SIG)	Juin
Organisation des ateliers coopératifs ➤ Rédaction finale POPI : plan d'actions et charte pastorale	Juin (si possible) puis a priori octobre / novembre Pour les ateliers coopératifs : changements possibles en fonction des dates de montée en alpage
Réunion CTE (Contrat de Transition Ecologique du Pays de Grasse)	Novembre ou décembre
Rédaction du Plan d'Actions Pastorales et de la Charte du POPI	Décembre
COFIL FINAL : Présentation des résultats de l'étude	Janvier ou février 2021
Signature de la charte du POPI par les élus et les éleveurs	

Suites du POPI : Mise en place des actions

Animation « post POPI »



Concrétisation du POPI

Quelques exemples d'ateliers coopératifs

Enjeux biodiversité

Animateurs Natura 2000, PNR,...

Faire connaître les actions

Faire émerger des projets communs

Enjeux forêt et DFCI

*ONF, CRPF, COFOR,
département...*

Mobilisation du pastoralisme
dans un objectif DFCI

Communication envers les
propriétaires forestiers



Etc.

*En fonction des
enjeux du
territoire*

Enjeux multiusage

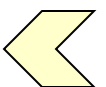
*Fédération des Chasseurs, PDIPR,
DDCS, Offices de Tourisme...*

Concertation avec les chasseurs

Information du public sur les sentiers

Développement et promotion des produits locaux

Et toujours avec la participation des
éleveurs et des élus du territoire



C'est parti !

Démarrage des enquêtes

Courrier d'information aux éleveurs pastoraux de vos communes

Objet : démarrage du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI) des Baous

Madame, Monsieur,

Le SIVOM du Pays de Vence a missionné le CERPAM afin de réaliser un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI).

Cette démarche concerne les d'éleveurs locaux ou transhumants des neuf communes concernées : Bouyon, Carros, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et Vence.

Les principaux objectifs d'un POPI sont de :

- connaître les éleveurs qui font pâturer des troupeaux sur les communes concernées, leur territoire pastoral et leur mode de gestion ;
- éviter les conflits d'usages, en particulier avec les résidents riverains et les usagers réguliers ;
- sécuriser et orienter les pratiques pastorales actuelles, notamment pour encore mieux répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité et des paysages, et de bonne valorisation de la ressource des espaces pastoraux ;
- étudier les possibilités de développement du pastoralisme, afin de répondre à la demande des éleveurs et des gestionnaires territoriaux.

L'objectif est de créer ainsi une dynamique constructive et coopérative autour du pastoralisme tout en répondant à l'attente des gestionnaires et des associations d'usagers des espaces naturels.

Ce POPI permettra de réaliser un plan d'actions détaillant les **actions concrètes** de soutien au pastoralisme à mener sur le territoire : communication sur les enjeux du pastoralisme, sécurisation foncière, ouverture des milieux, équipements pastoraux (parcs, points d'eau, ...) en priorisant les secteurs pastoraux traversés par **le sentier d'itinérance du Grand Parcours des Baous**.

Envoi d'ici le 17/02/2020

Et si j'ai des questions en cours de POPI ?

Présidente du COPIL, élue référente

Valentine Guérin : v.guerin@tsl06.net

Référents administratifs, coordinateurs techniques

Philippe Bodard : philippe.bodard@saintjeannet.com 04 89 97 84 00

Karel Boulogne : kboulogne@ville-vence.fr 04 93 58 40 10

Réalisation du POPI

Marie Gontier : mgontier@cerpam.fr 06 11 65 27 76



Merci pour votre attention

